

GREFFE DES ASSOCIATIONS DU LOIRET

Création, modification et dissolution : les démarches à effectuer

► NOS COORDONNÉES

Greffe des associations du Loiret

- ◆ Tél. 02 36 47 72 96 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h
- ◆ Mail : js-associations@ac-orleans-tours.fr
- ◆ Accueil physique uniquement sur rendez-vous



► QUAND FAIRE UNE DÉCLARATION ?

Dans les 3 mois suivant l'assemblée générale (AG) ou le conseil d'administration (CA) pour :

- ◆ **une création**
- ◆ **une modification** portant sur les personnes chargées de l'administration, le siège social, le titre, l'objet, les statuts, un établissement secondaire, un immeuble, la composition d'une union ou d'une fédération...
- ◆ **une dissolution**

► COMMENT FAIRE UNE DÉCLARATION ?



- ◆ **En ligne** sur [service-public-asso.fr](http://www.associations.gouv.fr/votre-association-100-en-ligne.html) (conseillé) : <http://www.associations.gouv.fr/votre-association-100-en-ligne.html> ou <https://www.service-public.fr/associations>

délai de traitement maximum de 48h

***Important** : pensez à scanner en PDF vos documents signés (PV, statuts) avant la démarche en ligne. Les autres informations seront à compléter en ligne (création, dirigeants). Vous recevrez après vérification par nos services soit le récépissé, soit une fiche de rejet sur votre compte service public, dans vos documents.*

- ◆ **En format « papier »** : délai de traitement variable de 1 à 4 semaines

- **Par la poste** : DRAJES - Greffe des associations - 122 rue du Faubourg Banner CS 44308
45043 Orléans Cedex 1

- **En dépôt** dans la boîte aux lettres ou à l'accueil de la DRAJES : 122 rue du Faubourg Banner - 3^{ème} étage du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

► QUELLES SONT LES PIÈCES À FOURNIR ?

- ♦ Voir sur <https://www.ac-orleans-tours.fr/article/creer-modifier-dissoudre-123043>

► OÙ TROUVER LES DOCUMENTS ?

- ♦ **Formulaire pour les déclarations « papier »** : sur le site internet <https://www.service-public.fr/associations>

- déclaration de création (cerfa 13973*03) :

<https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/R19467>

- déclaration de modification ou dissolution (cerfa 13972*02) :

<https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/R19468>

- déclaration des personnes chargées de l'administration (cerfa 13971*03) :

<https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/R20991>

- ♦ **Fiches pratiques et modèles** (PV, statuts...) <https://www.ac-orleans-tours.fr/creer-modifier-dissoudre-123043>

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

► **Déléguées à la vie associatives : Agréments JEP, FDVA, FONJEP...**

- ♦ Département : 02 36 47 72 66 - anne.laveau@ac-orleans-tours.fr
- ♦ Régional : 02 36 47 72 02 - adeline.moriconi@ac-orleans-tours.fr

► **Pour toutes autres questions** (rédaction des statuts, questions juridiques, etc...) s'adresser à la structure labellisée Guid'asso accompagnement généraliste sur le Loiret pour vous accompagner.

- ♦ Ligue de l'enseignement 45 : 07 57 40 99 62 - infoasso@laligue45.fr

► **Site de la DRAJES Centre-Val de Loire** > <https://www.ac-orleans-tours.fr/edito/vie-associative-122806>

► **Pour obtenir un extrait de publication au journal officiel :**

<http://www.journal-officiel.gouv.fr/association/index.php> (indiquer le n° RNA puis cliquer sur «Rechercher») ou pour une ancienne publication écrire à associations@dila.gouv.fr

► **Pour obtenir un numéro Siren ou Siret ou pour déclarer une modification** : Se connecter sur le portail

<https://lecompteasso.associations.gouv.fr> - Créer un compte et demander l'attribution d'un numéro Siret